

Questions orales

gouvernement du Canada veut poursuivre par la voie diplomatique, et toutes les avenues diplomatiques dont nous disposons, les discussions avec les représentants de l'Union européenne et plus particulièrement avec l'Espagne.

Il est clair que notre ambassadeur en Espagne, notre ambassadeur auprès de l'Union européenne, et des représentants de mon ministère ici à Ottawa, sont entrés en contact avec les ambassadeurs des pays de l'Union européenne pour expliquer notre position, dire de façon très claire que l'objectif que nous poursuivons est la conservation et tenter de trouver une solution à l'amiable dans les plus brefs délais.

* * *

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, lors de son Budget, le ministre des Finances a annoncé qu'il rendrait public, plus tard cette année, un document proposant une réforme des pensions de vieillesse. L'objectif du ministre d'avoir un régime de pensions de vieillesse soutenable ne peut aboutir dans les faits qu'à une réduction des bénéfices de l'actuel régime, si on suit sa logique.

Le ministre des Finances reconnaît-il que les changements prévus dans son projet de réforme des pensions de vieillesse, sous prétexte de mettre en place un régime soutenable, visent à exclure des milliers de personnes âgées des bénéfices actuels?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Pas du tout, monsieur le Président.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances va-t-il admettre que les principes de sa réforme des pensions de vieillesse visent à appauvrir les personnes âgées, à mettre fin au régime de pensions actuel et à instaurer à sa place un programme d'aide sociale pour le troisième âge? Va-t-il nous dire la vérité?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, pas du tout. D'ailleurs, la raison pour laquelle le ministre du Développement des ressources humaines et moi-même avons l'intention de publier ces documents c'est bien pour éviter la catastrophe que vient de décrire le député.

[Traduction]

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais parler des pensions parce que, l'an dernier, le gouvernement libéral avait promis qu'un livre blanc sur le vieillissement serait présenté à la Chambre avant le budget du mois dernier. Toutefois, comme c'est le cas pour tant d'initiatives promises par le gouvernement actuel, les Canadiens attendent encore ce livre blanc. La promesse n'a pas été tenue.

Ma question s'adresse au premier ministre. Quand les Canadiens peuvent-ils s'attendre à voir ce document tant attendu sur le vieillissement et ce document sera-t-il déposé avant que le gouvernement n'entreprene une réforme du RPC ou de la SV?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le document sur le vieillissement viendra. Le ministre du Développement des ressources humaines y travaille. Cette initiative va dans le sens de la réforme des programmes sociaux.

Nous avons dit que nous devons entreprendre des négociations avec les provinces. Il y aura des discussions avec les députés, il y aura des comités qui se pencheront sur la question et nous finirons par régler ce problème.

Je peux assurer à tous que notre but est de maintenir un très bon système de sécurité sociale pour les Canadiens retraités.

• (1425)

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, tout le monde sait que le Régime de pensions du Canada est en difficulté. Le ministre des Finances a lui-même affirmé que, sans une hausse radicale des cotisations, les régimes de pensions de l'État disparaîtront avant le début du XXI^e siècle.

Tout le monde sait aussi que, lorsque le gouvernement veut agir, il peut le faire. Regardez, par exemple, comment les libéraux ont agi pour protéger leur généreux régime de pensions.

Ma question complémentaire s'adresse au premier ministre. Quels changements le gouvernement compte-t-il apporter au RPC? Haussera-t-il les cotisations, augmentera-t-il l'âge de la retraite, ou les deux? Les Canadiens méritent une réponse.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme d'habitude, les Canadiens auront des réponses après que nous aurons discuté de la question avec eux et avec les députés.

J'espère que le Parti réformiste aura de bonnes idées à ce sujet, mais je ne crois pas qu'il les obtienne de M. Gingrich, à Washington.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, tous ces retards sont vraiment déconcertants. On nous promet des études, mais rien ne se fait. Les Canadiens ne croient pas que le gouvernement soit capable d'assurer leur sécurité financière au moment de la retraite. Ils veulent que le gouvernement leur donne les outils nécessaires pour qu'ils puissent préparer eux-mêmes leur avenir financier.

À peine avait-il déposé le dernier budget que le gouvernement parlait déjà d'imposer les REER. Les Canadiens sont inquiets; ils ne savent pas exactement ce qu'ils doivent faire pour assurer leur sécurité financière au moment de la retraite.

Le gouvernement examinera-t-il la possibilité de remplacer le RPC par un régime du genre REER qui permettrait aux Canadiens d'être maîtres de leur propre avenir financier?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je peux voir le problème des réformistes. Ils cherchent désespérément un bouc émissaire, mais n'en trouvent pas.

Nos programmes sociaux seront examinés minutieusement avec la participation de tous les députés de la Chambre des